

1. Record Nr.	UNINA9910796618403321
Titolo	Les voies de developpement examen multidimensionnel du Senegal Volume 2. Analyse approfondie et recommandations . Volume 2 Analyse approfondie et recommandations // OCDE
Pubbl/distr/stampa	Paris : , : OCDE, , [2017] ©2017
ISBN	92-64-28709-4 92-64-28708-6
Descrizione fisica	1 online resource (148 pages)
Collana	Voies de developpement
Disciplina	306.0963
Soggetti	Senegal Social conditions
Lingua di pubblicazione	Spagnolo
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Nota di contenuto	<p>Intro -- Avant-propos -- Remerciements -- Table des matieres --</p> <p>Sigles et acronymes -- Methodologie de l'Examen multidimensionnel du Senegal -- Resume -- L'education, moteur de l'emergence -- La mobilisation des recettes fiscales comme soutien a l'emergence -- L'administration publique senegalaise, catalyseur du developpement vers l'emergence -- Chapitre 1 Vue d'ensemble et recommandations pour l'emergence du Senegal -- Le contrat social senegalais apparait fragilise -- La stabilite politique et la confiance dans les institutions font partie des forces du contrat social sur lesquelles le Senegal peut miser -- Graphique 1.1. Les Senegalais ont confiance dans leurs institutions -- L'importance des liens sociaux est un atout pour le contrat social senegalais, mais symbolise egalement une relative perte de poids de l'Etat -- Graphique 1.2. La tres grande majorite des Senegalais a quelqu'un sur qui compter en cas de difficulte -- Graphique 1.3. Les transferts entre individus sont tres repandus au Senegal -- Graphique 1.4. Les Senegalais contactent plus facilement les chefs coutumiers ou religieux que les representants de l'Etat -- Le contrat social senegalais montre des faiblesses en matiere d'offre de services publics et de redistribution -- Graphique 1.5. De nombreuses populations senegalaises sont eloignees de services publics de base -- Le systeme fiscal senegalais ne joue pas son role de lien social --</p>

Graphique 1.6. Les Senegalais ne sont pas satisfaits de l'action de l'Etat en matière de redistribution -- La transparence de l'Etat vis-à-vis des citoyens est également une composante importante du contrat social -- Le système éducatif, service public majeur, n'est pas suffisamment performant au Sénégal -- L'éducation est le moteur du PSE.

Les recommandations relatives à l'éducation visent à améliorer l'efficacité de la dépense, la formation des enseignants, et l'équité et la diversité de l'offre éducative -- Encadre 1.1. Recommandations relatives à l'éducation -- Le système fiscal répond à l'enjeu actuel de la compétitivité et futur de financement de l'action de l'Etat -- Graphique 1.7. Le taux de fertilité du Sénégal est élevé compte tenu de son niveau de développement -- Le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales soutiendra l'émergence du Sénégal -- Les recommandations relatives à la fiscalité ont pour objectif d'améliorer le climat des affaires, renforcer le rôle de l'administration fiscale et inciter à la formalisation -- Encadre 1.2. Recommandations relatives à la fiscalité -- Les réformes et projets ne pourront être menés à bien sans une administration publique aux capacités d'impulsion plus marquées -- Vers une administration publique opérant comme catalyseur du développement social et économique -- Les recommandations relatives au fonctionnement de l'administration abordent le cadre stratégique de la gestion de la réforme, la GRH et le gouvernement ouvert -- Encadre 1.3. Recommandations relatives au fonctionnement de l'administration -- L'anticipation des tendances futures est nécessaire pour assurer que l'Etat du Sénégal adapte suffisamment ses réformes -- Encadre 1.4. Le futur du Sénégal peut être affecté par des tendances et des changements de contexte à anticiper et intégrer dans la stratégie de développement -- Références -- Chapitre 2 L'éducation, moteur du Plan Sénégal émergent -- Graphique 2.1. Le Sénégal doit améliorer l'efficacité de la dépense éducative et la formation du personnel de l'éducation, et diversifier l'offre scolaire.

Le Sénégal doit améliorer l'efficacité de la dépense éducative à travers une meilleure gestion budgétaire, administrative et institutionnelle du système éducatif -- La prévisibilité de la dépense dans le système éducatif est insuffisante en raison de faiblesses dans l'arbitrage et l'exécution budgétaires -- Graphique 2.2. Les budgets alloués à l'éducation au Sénégal ne correspondent pas aux montants prévus -- Graphique 2.3. Le taux d'exécution des dépenses publiques d'investissement en éducation varie significativement au Sénégal -- La visibilité de la dépense n'est pas suffisante pour assurer un bon pilotage de la réforme -- Les nouveaux outils de contrôle des dépenses ne permettent pas encore la totale tracabilité des flux financiers et ne sont pas assez orientés vers l'efficacité du système éducatif -- La gestion des ressources humaines de l'éducation s'oriente vers une gestion systémique des besoins pour optimiser les dépenses -- Encadre 2.1. Dans de nombreux pays, les enseignants bénéficient de plans de carrière cohérents -- Les cadres en charge de l'éducation ne sont pas assez formés aux spécificités de gestion du secteur -- Le processus de décentralisation et de déconcentration est lent et incomplet, et le pouvoir décisionnel reste centralisé -- Pour une meilleure efficacité de la dépense, la coordination des actions entre acteurs institutionnels est nécessaire -- Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, le Sénégal doit agir sur le premier intrant : l'enseignant -- Graphique 2.4. En fin de scolarité primaire, 40 % des élèves sénégalais n'ont pas atteint le seuil suffisant de compétences -- De nouveaux centres de formation ont été créés, mais leur fonctionnement n'est pas encore optimal et les concours d'entrée présentent des déséquilibres.

Encadre 2.2. La recherche est essentielle dans le processus de professionnalisation des enseignants -- La formation initiale proposee dans les CRFPE ne remplit pas completement sa mission de preparation des enseignants aux besoins du terrain -- Encadre 2.3. Les programmes d'initiation ont un role central a Singapour -- La formation continue est delaissee -- Graphique 2.5. Les formations initiale et continue des enseignants doivent etre liees -- L'evaluation des enseignants presente des insuffisances et le systeme de certification est irregulier -- Peu d'attention est portee a la formation des autres corps de metiers de l'education -- Encadre 2.4. Au Mexique, le role des chefs d'établissements est renforce -- Le processus de reforme du systeme educatif senegalais est engage, mais des efforts plus importants doivent etre faits en matière d'équité et de diversification de l'offre educative -- Graphique 2.6. Le phénomène « hors l'école » touche particulièrement les enfants senegalais des zones rurales -- L'éducation non-formelle requiert un changement de paradigme pour permettre à ses utilisateurs de participer au développement du pays -- Encadre 2.5. Le Sri Lanka offre une alternative diplômante à l'école formelle -- Encadre 2.6. Le Chili offre un exemple de reconnaissance de validation des acquis de l'expérience (VAE) -- Le niveau d'alphabetisation est un frein au développement économique et social -- Graphique 2.7. Les effectifs des EBJA ont baissé fortement à partir de 2006 -- Graphique 2.8. Les performances en langue et mathématiques du Sénégal sont encore trop faibles -- Encadre 2.7. L'Ouganda et l'Ethiopie ont élaboré une des meilleures politiques multilingues de la région -- Dans un souci de diversification de l'offre éducative, le gouvernement introduit l'éducation religieuse dans les écoles publiques et entreprend la modernisation des daaras. Encadre 2.8. Le modèle Tsangaya nigérien permet d'intégrer les matières laïques au curriculum religieux -- La FPT manque de prestige alors qu'elle répond à un besoin réel du pays -- Encadre 2.9. Le Pérou oriente sa formation professionnelle vers les besoins des entreprises -- Notes -- References -- Chapitre 3 Renforcer la mobilisation des recettes fiscales pour soutenir l'émergence du Sénégal -- Graphique 3.1. Le Sénégal doit réformer son système fiscal, renforcer son administration fiscale et inciter les opérateurs du secteur informel à se formaliser -- Le Sénégal présente une structure fiscale comparable à celle des pays en développement, mais qui devra être modifiée pour parvenir à l'émergence -- Le système fiscal du Sénégal assure des revenus stables, mais relativement faibles -- Graphique 3.2. Les recettes fiscales du Sénégal ont légèrement augmenté entre 2000 et 2014 -- La structure fiscale pese fortement sur la consommation et nécessite d'être rééquilibrée -- Le système fiscal du Sénégal devra être réformé -- Graphique 3.3. La structure fiscale du Sénégal repose principalement sur les impôts sur la consommation -- Graphique 3.4. Le montant des dépenses fiscales du Sénégal a augmenté entre 2012 et 2017 -- Graphique 3.5. Les dépenses fiscales en pourcentage du PIB du Sénégal ont tendance à se stabiliser entre 2014 et 2017 -- Graphique 3.6. Les dépenses fiscales du Sénégal proviennent majoritairement des incitations relatives aux impôts indirects -- Le Sénégal devrait réformer son système fiscal pour améliorer le climat des affaires -- L'élargissement de l'assiette fiscale permet de réduire les taux d'imposition élevés au Sénégal -- Graphique 3.7. En 2016, le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés au Sénégal fait partie des taux supérieurs des pays comparateurs. Graphique 3.8. Le Sénégal possède un des taux maximum de l'impôt progressif sur le revenu parmi les pays comparateurs et les pays de l'UEMOA.

Sommario/riassunto

Le Sénégal ambitionne d'être un pays émergent en 2035. Depuis 2014, le pays a mis en œuvre la première phase de sa stratégie décennale dénommée « Plan Sénégal Émergent ». En 2016, la croissance du PIB a franchi le seuil des 6 % pour la deuxième année consécutive et les projections économiques sont favorables. Néanmoins, des contraintes ont été identifiées pour parvenir à l'émergence : le fonctionnement des systèmes éducatif et fiscal et la performance de l'administration publique. Ce deuxième volume a pour objectif de proposer des réformes visant à lever ces contraintes pour consolider la relation de confiance entre l'État sénégalais et sa population, gage de la marche vers l'émergence
